

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 mars 2026

Séance ordinaire du **31 mars 2026** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers :

En fonction : 15

Présents : 14

Absent(s) : 1

Nombre de procuration(s) : 0

Sous la présidence de M. BENTZ Hervé, Maire

Secrétaire de séance : M. GRUBER Robin

Date de convocation : 24 mars 2026

Membres présents : Mesdames et Messieurs : BENTZ Hervé - GRUBER Robin - JEAN Howard JELINSKI Clara - LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent OFFENBURGER Céline - OHANINA Patrick - RINN Olivier - SAETTEL Christiane - URBAN Denis URBAN Dorothee - VEIT Anthony

Absent(s) excusé(s) : Mme GRAUFEL Mélanie

11. Hôtel d'Entreprises - Location local 2 - Brasserie Ellipsys - Droit de place 2026

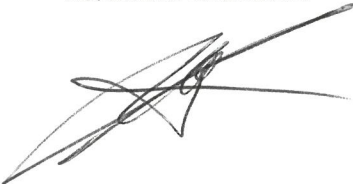
Par délibération du 06 septembre 2022, le Conseil Municipal a autorisé M. CAMPOS Aurélien, gérant de la Brasserie Ellipsys, à occuper une partie du domaine public devant son local pour y installer une terrasse en vue d'organiser des manifestations ponctuelles et de permettre la consommation de boissons sur place.

La redevance d'occupation du domaine public avait été fixée à 200,00 € pour l'année 2022 et 400,00 € les années suivantes.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité :

- DECIDE de maintenir la redevance annuelle d'occupation du domaine public due par la Brasserie Ellipsys à 200,00 € (deux cents euros) pour 2026.

Le secrétaire de séance,
M. Robin GRUBER

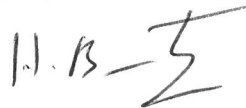


Délibération certifiée conforme.

Innenheim, le 15 avril 2026

Le Maire,

M. Hervé BENTZ.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le

16 AVR. 2026